

111311-2026 - Kompetizzjoni

Franza – Settijiet tat-turbini tal-generazzjoni – Marché portant sur la fourniture et la maintenance de 2 groupes turbo-alternateurs à combustion et du système de contrôle commande pour un nouveau moyen de production d'électricité situé en France métropolitaine

OJ S 33/2026 17/02/2026

Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard - Avviż tal-bidla

Provvisti - Servizi

1. Xerrej

1.1. Xerrej

Isem uffiċjali: EDF SA

Email: maxence-m.merley@edf.fr

Tip legali tax-xerrej: Impriża pubblika

Attività tal-entità kontraenti: Attivitàjiet relatati mal-elettriku

2. Proċedura

2.1. Proċedura

Titlu: Marché portant sur la fourniture et la maintenance de 2 groupes turbo-alternateurs à combustion et du système de contrôle commande pour un nouveau moyen de production d'électricité situé en France métropolitaine

Deskrizzjoni: Le présent Avis de Marché concerne un lot comprenant 2 marchés : Marché A : Marché de fourniture de 2 groupes turbo-alternateurs à combustion et du système de contrôle-commande de la centrale. Le Marché A a pour objet les études, la conception, la fabrication, la fourniture, le transport, l'installation et la mise en service industrielle de 2 groupes turbo-alternateurs à combustion identiques, leurs auxiliaires, le système de contrôle-commande des groupes turbo alternateur à combustion (TAC) et du Blance of Plant (BOP) et la supervision, ainsi que la formation au futur exploitant. Le site d'implantation est situé en France métropolitaine. Les caractéristiques principales des TAC sont les suivantes : ▪ Fonctionnement en cycle ouvert, ▪ Fonctionnement au bioliquide de type HVO, ▪ Puissance électrique unitaire nette d'environ 300MWe par unité. Périmètre de fourniture pour chaque groupe turbine à combustion : ▪ Le groupe turbo-alternateur depuis l'admission d'air jusqu'à la sortie de la cheminée ; ▪ L'ensemble des systèmes auxiliaires permettant au groupe turbo-alternateur d'assurer le fonctionnement et les performances attendus ; ▪ Un skid de pompes de gavage de combustible liquide (HVO) et un skid de pompes de gavage d'eau déminéralisée ; ▪ Le Système Numérique de Contrôle-Commande (SNCC) de la centrale comprenant : - Le système de contrôle-commande de la TAC ; - Le système de contrôle-commande du BOP process et électrique ; - Le système de supervision (installé en salle de commande) ; - Les interfaces RTU avec les services externes (téléconduite, e-monitoring, etc.). Exclusions : ▪ La conception et réalisation des ouvrages de génie-civil, ▪ La conception et la réalisation du BOP (stockage et distribution du combustible et de l'eau), hors skids de pompes de gavage combustible et eau déminéralisée qui sont inclus. ▪ La réalisation du système d'évacuation d'électricité (en aval des bornes alternateurs). Marché B : Marché de maintenance des 2 groupes turbo-alternateurs à combustion et du système de contrôle-commande de la centrale objets du Marché A Le Marché B est un marché cadre pluriannuel de maintenance ayant pour objet : ▪ La fourniture et la réparation de pièces de rechange, les services de maintenance et d'assistance technique des turbines à combustion, alternateurs et leurs principaux auxiliaires,

après leur mise en service industrielle dans le cadre du Marché A. ▪ Le Maintien en Conditions Opérationnelles (MCO) et Maintien en Conditions de Sécurité (MCS) du système de contrôle-commande de la centrale (TAC + BOP) après sa mise en service dans le cadre du Marché A. La description des deux marchés est également disponible au chapitre "Synthèse technique" du document "synthèse et critères techniques" disponible dans les documents liés dans le portail achat.

Identifikatur tal-proċedura: 5055cf84-2d87-499f-9629-16dd6c343c1b

Identifikatur intern: AVIS021609

Tip ta' proċedura: Innegożjta bil-pubblikazzjoni minn qabel ta' sejha għall-kompetizzjoni/għall-kompetizzjoni bin-negożjar

Il-proċedura hija aċċellerata: le

Elementi prinċipali tal-proċedura: La présente consultation est une procédure avec négociation passée en application de l'article L. 2124-3 et des articles R. 2124-4 ainsi que des articles R. 2161-21 et sv du CCP. EDF se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base de(s) offre(s) initiale(s), sans négociation (article R. 2161-23 du CCP).

2.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Provvisti

Natura addizzjonali tal-kuntratt: Servizi

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 31124100 Settijiet tat-turbini tal-ġenerazzjoni

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 31124200 Apparat għall-kontroll tat-turbini tal-ġenerazzjoni

2.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Extra-Regio NUTS 3 (FRZZZ)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Les informations complémentaires sur le lieu d'exécution du marché seront précisées dans la consultation

2.1.4. Informazzjoni ġenerali

Informazzjoni addizzjonali: Modalités de candidatures : Pour répondre au présent avis, les candidats doivent se manifester sur le Portail Achats d'EDF <https://pha2.edf.com> . - Demande d'information AVIS N° tel qu'identifié à l'article 2.1 Procédure - Identifiant interne, et rattacher les documents demandés. Les candidats intéressés, non encore inscrits, peuvent s'auto-référencer depuis la page d'accueil de ce portail. Aucun envoi par e-mail n'est autorisé. Candidatures en Groupement : EDF accepte les groupements d'entreprises conjoints ou solidaires. Un document intitulé « Identification des membres du groupement et répartition des prestations » est disponible dans l'espace collaboratif dédié aux fournisseurs dans le Portail Achats. En cas de groupement, l'un des membres du groupement est désigné comme mandataire. Celui-ci est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard d'EDF. Les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Sans préjudice de l'article L. 2141-13 du code de la commande publique, la composition du groupement ne peut pas être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché, sauf en cas de restructuration de société ou si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait ou sur demande du GME afin de modifier la composition d'un ou plusieurs membres du GME (ou de ses sous-traitants) dont l'aptitude a déjà été prononcée et sélectionné(s) pour la deuxième étape de la procédure. Dans le cadre de la dématérialisation de ses procédures, EDF SA informe l'ensemble des soumissionnaires que la signature électronique des marchés est privilégiée, que ceux-ci soient

attribués à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Conformément à la réglementation européenne relative aux subventions étrangères faussant le marché intérieur, et notamment le Règlement (UE) 2022/2560 du 14 décembre 2022 et le Règlement d'Exécution (UE) 2023/1441 du 10 juillet 2023, les candidats sont soumis à une obligation de notification prévue à l'article 29 du Règlement 2022/2560 du 14 décembre 2022. A cet effet, le formulaire « FS-PP relatif à la notification de contributions financières dans le contexte des procédures de passation de marchés publics ou de concessions en vertu du règlement (UE) 2022/2560 » type est à compléter obligatoirement pour ce marché. Le formulaire est disponible sur le site <https://pha2.edf.com>. Il est à compléter une première fois lors du dépôt de la candidature, puis sera ensuite actualisé au moment du dépôt de l'offre. Il est rappelé, qu'en l'absence de communication de notification ou de déclaration à la Commission, et à défaut de régularisation, EDF sera tenue de rejeter l'offre qui sera considérée comme incomplète et donc irrégulière et, d'informer la Commission de ce rejet. Les questions sur la bonne complétude du formulaire peuvent utilement et directement être adressées au service spécifique de la Commission Européenne à l'adresse email suivante : grow-fsr-pp-notifications@ec.europa.eu.

Baži legali:

Direttiva 2014/25/UE

2.1.6. Raġunijiet għall-eskluzjoni

Sors tal-motivi għall-eżklussjoni: Avviż

Ksur tal-obbligi stabbiliti skont raġunijiet ta' esklużjoni purament nazzjonali: Motifs d'exclusion : Conformément aux réglementations relatives au devoir de vigilance et aux législations nationales ou locales relatives à la lutte contre la corruption, le blanchiment et le financement du terrorisme applicables à la relation d'affaires avec le groupe EDF, chaque candidat doit déclarer et signer un engagement au titre des exigences en matière de conformité (déclaration accessible sur le portail Achats au moment de la candidature). Chaque candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 (exclusions de plein droit) et L. 2141-7 à L. 2141-11 du CCP (exclusions à l'appréciation de l'acheteur). Cette déclaration est à produire par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Chaque soumissionnaire doit attester ne pas être dans l'un des cas prévus par le règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine (attestation accessible sur le portail Achats à la remise de la candidature).

5. Lott

5.1. Lott: LOT-0001

Titlu: Marché portant sur la fourniture et la maintenance de 2 groupes turbo-alternateurs à combustion et du système de contrôle commande pour un nouveau moyen de production d'électricité situé en France métropolitaine

Deskrizzjoni: Le présent Avis de Marché concerne un lot comprenant 2 marchés : Marché A : Marché de fourniture de 2 groupes turbo-alternateurs à combustion et du système de contrôle-commande de la centrale. Le Marché A a pour objet les études, la conception, la fabrication, la fourniture, le transport, l'installation et la mise en service industrielle de 2 groupes turbo-alternateurs à combustion identiques, leurs auxiliaires, le système de contrôle-commande des groupes turbo alternateur à combustion (TAC) et du Blance of Plant (BOP) et la supervision, ainsi que la formation au futur exploitant. Le site d'implantation est situé en France métropolitaine. Les caractéristiques principales des TAC sont les suivantes : ▪ Fonctionnement

en cycle ouvert, ▪ Fonctionnement au bioliquide de type HVO, ▪ Puissance électrique unitaire nette d'environ 300MWe par unité. Périmètre de fourniture pour chaque groupe turbine à combustion : ▪ Le groupe turbo-alternateur depuis l'admission d'air jusqu'à la sortie de la cheminée ; ▪ L'ensemble des systèmes auxiliaires permettant au groupe turbo-alternateur d'assurer le fonctionnement et les performances attendus ; ▪ Un skid de pompes de gavage de combustible liquide (HVO) et un skid de pompes de gavage d'eau déminéralisée ; ▪ Le Système Numérique de Contrôle-Commande (SNCC) de la centrale comprenant : - Le système de contrôle-commande de la TAC ; - Le système de contrôle-commande du BOP process et électrique ; - Le système de supervision (installé en salle de commande) ; - Les interfaces RTU avec les services externes (téléconduite, e-monitoring, etc.). Exclusions : ▪ La conception et réalisation des ouvrages de génie-civil, ▪ La conception et la réalisation du BOP (stockage et distribution du combustible et de l'eau), hors skids de pompes de gavage combustible et eau déminéralisée qui sont inclus. ▪ La réalisation du système d'évacuation d'électricité (en aval des bornes alternateurs). Marché B : Marché de maintenance des 2 groupes turbo-alternateurs à combustion et du système de contrôle-commande de la centrale objets du Marché A Le Marché B est un marché cadre pluriannuel de maintenance ayant pour objet : ▪ La fourniture et la réparation de pièces de rechange, les services de maintenance et d'assistance technique des turbines à combustion, alternateurs et leurs principaux auxiliaires, après leur mise en service industrielle dans le cadre du Marché A. ▪ Le Maintien en Conditions Opérationnelles (MCO) et Maintien en Conditions de Sécurité (MCS) du système de contrôle-commande de la centrale (TAC + BOP) après sa mise en service dans le cadre du Marché A. La description des deux marchés est également disponible au chapitre "Synthèse technique" du document "synthèse et critères techniques" disponible dans les documents liés dans le portail achat.

Identifikatur intern: LOTUNIQUE

5.1.1. **Għan**

Natura tal-kuntratt: Provvisti

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 31124100 Settijiet tat-turbini tal-ġenerazzjoni

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 31124200 Apparat għall-kontroll tat-turbini tal-ġenerazzjoni

Għażliet:

Deskrizzjoni tal-għażliet: Option 1 au Marché A: Adaptations pour permettre d'assurer un service de renvoi de tension. La fourniture du système d'alimentation électrique par groupe électrogène de blackstart est exclue du périmètre Option 2 au Marché B: Option de durée pour le Marché B, d'une durée de 5 ans au delà des 5 ans fermes. Les options seront précisées dans le dossier de consultation.

5.1.2. **Post tal-prestazzjoni**

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Extra-Regio NUTS 3 (FRZZZ)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Les informations complémentaires sur le lieu d'exécution du marché seront précisées dans la consultation

5.1.3. **Tul ta' żmien stmat**

Tul ta' żmien: 15 Snin

5.1.4. **Tiġdid**

Numru massimu ta' tiġdid: 1

5.1.5. **Valur**

Valur massimu tal-ftehim qafas: 62 000 000,00 EUR

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

L-akkwist huwa kopert mill-Ftehim dwar l-Akkwisti Pubbliċi (GPA): iva

Informazzjoni addizzjonali: Les candidats doivent manifester leur intérêt à l'avis de marché en se connectant au Portail achats (« <https://pha2.edf.com> ») en accédant à la Demande d'information telle qu'identifiée à l'article 2.1 Informations générales - Identifiant interne, et en précisant le lot concerné (tel qu'identifié dans la rubrique 5.1 du présent avis).

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Avviż

Kriterju: Rekwiziti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Chaque candidat, doit joindre à l'appui de sa candidature les déclarations prévues à la rubrique 2.1.6. Chaque candidat doit également remettre son numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou, à défaut, un document équivalent permettant d'identifier le candidat (si EDF ne demande pas les informations d'identification par ailleurs dans le portail achats notamment). Ce numéro est à fournir par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat. Des renseignements supplémentaires peuvent être demandés aux fournisseurs selon l'objet du marché.

Il-kriterji se jintużaw biex jintgħażlu l-kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura

Kriterju: Rekwiziti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Capacité économique et financière Le candidat doit joindre à son acte de candidature les documents et les renseignements suivants : (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) : - Une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires relatif aux fournitures, prestations ou travaux faisant l'objet du marché. - Une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. - Le cas échéant, une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Le cas échéant, une description de la consistance du lien financier qui lie la filiale à la maison-mère, la relation d'appartenance à tel groupe. Le candidat doit disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices disponibles supérieur à 500 000 000 euros en cas de candidature sur le Marché. Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié et à remettre des justificatifs équivalents.

Il-kriterji se jintużaw biex jintgħażlu l-kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura

Kriterju: Rekwiziti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Capacité technique et professionnelle: Critères applicables aux Marchés A et B : Le candidat doit joindre à son acte de candidature les documents et les renseignements requis ci-dessous, et repris au chapitre "Critères d'aptitude technique" du document "synthèse et critères techniques" disponible dans les documents liés dans le portail achat. Critère n°1: Le candidat justifie qu'il dispose d'un système d'évaluation et de contrôle des sous-traitants et fournisseurs. Il doit notamment fournir l'organisation, ainsi

que le mode de sélection et d'évaluation des compétences de ses sous-traitants. Critère n°2: Le candidat justifie qu'il dispose d'une certification de management de la qualité NF EN ISO 9001 ou d'un référentiel équivalent. Critère n°3: Le candidat justifie qu'il dispose d'une certification de management de l'environnement NF EN ISO 14001 ou d'un référentiel équivalent. Critère n°4: Le candidat justifie qu'il dispose d'une certification de management de la sécurité ISO 45001 ou MASE ou VCA ou ILO ou OSH ou d'un référentiel équivalent. Il-kriterji se jintużaw biex jintgħażlu l-kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura

Kriterju: Rekwiziti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Capacité technique et professionnelle: Critères applicables au Marché A Le candidat doit joindre à son acte de candidature les documents et les renseignements requis ci-dessous, et repris au chapitre "Critères d'aptitude technique" du document "synthèse et critères techniques" disponible dans les documents liés dans le portail achat. Critères applicables au Marché A : Marché de fourniture de 2 groupes turbo-alternateurs à combustion et du système de contrôle-commande de la centrale Critère n°5:Le candidat justifie qu'il dispose de la capacité à: ▪ concevoir, fabriquer, fournir, transporter, réaliser le montage et la mise en service d'un ou plusieurs groupes turbo-alternateurs à combustion, incluant ses auxiliaires, fonctionnant avec un combustible liquide (du type fioul domestique ou bioliquide, notamment HVO) d'une puissance électrique unitaire nette d'environ 300MWe. ▪ concevoir, réaliser et mettre en service un système de contrôle-commande et de supervision, intégrant un système virtualisé et une protection cybersécurité, pour des projets similaires. A ce titre, le candidat présente une liste des contrats de fourniture de groupes turbo-alternateurs à combustion, dans la gamme de puissance et avec l'un des combustibles mentionnés ci-dessus (y compris bi-combustible), exécutés au cours des 5 dernières années et indique notamment pour chaque contrat : ▪le nom et l'année de réalisation du projet, le nom du client et du maître d'ouvrage (client final), ▪le lieu du site d'implantation, ▪le type de combustible utilisé, les VLE (Valeur Limites d'Emission) atmosphériques applicables et les moyens techniques mis en oeuvre pour respecter ces VLE (injection d'eau, SCR, etc.). ▪le modèle/nombre de TAC mises en service, ▪les performances nettes (puissance et rendement) de la (ou des) TAC (aux conditions ISO), ▪le montant initial et réalisé, la durée contractuelle et la durée réelle d'exécution, ▪le périmètre (détail de la conception ; fourniture ; transport ; montage ; mise en service) en indiquant clairement le rôle du candidat à chaque phase du contrat, et les noms des éventuels co-traitants et/ou sous-traitants principaux, ainsi que leurs périmètres respectifs. ▪L'attestation de bonne exécution. Ces attestations précisent si les travaux ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Le nombre minimal de références doit être supérieur à 1. Le candidat pourra démontrer sa capacité par tout autre moyen équivalent. A titre informatif, le candidat doit présenter également : ▪Information n°1: Une description des travaux de développement qu'il aurait réalisés au cours des 5 dernières années (études, tests/essais, etc.) pour démontrer sa connaissance du HVO utilisé comme combustible dans une turbine à combustion. ▪Information n°2: Une description du programme de développement qu'il aurait établi pour accroître sa connaissance du HVO utilisé comme combustible dans une turbine à combustion, précisant les jalons principaux et l'avancement actuel. ▪Information n°3: Le délai d'approvisionnement estimatif (sortie usine) d'une turbine à combustion dans la gamme de puissance définie dans l'avis de marché.

Il-kriterji se jintużaw biex jintgħażlu l-kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura

Kriterju: Rekwiziti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Capacité technique et professionnelle: Critères applicables au Marché B Le candidat doit joindre à son acte de candidature les documents et les renseignements requis ci-dessous, et repris au chapitre "Critères d'aptitude technique" du document "synthèse et critères techniques" disponible dans les documents liés dans le portail achat. Critères applicables au Marché B: Marché de maintenance des 2 groupes turbo-alternateurs à combustion et du système de contrôle-commande de la centrale objets du Marché A. Critère n°6: Volet maintenance TAC Le candidat justifie qu'il dispose de la capacité à fournir des pièces de rechange et à réaliser la maintenance de groupes turbo-alternateurs à combustion (y compris auxiliaires) objet du Marché A sur une durée minimale de 10 ans. A ce titre, le candidat présente une liste des contrats de maintenance exécutés ou en cours pendant les 5 dernières années et indique notamment pour chaque contrat : ▪son organisation de planification, de logistique, de supervision et d'exécution (part sous-traitée en montant et périmètre d'activité sous-traitée) ▪les années de réalisation, ▪le nom du client, ▪le lieu du site d'implantation des TAC, ▪le type de combustible utilisé, ▪le modèle et le nombre de TAC, ▪La nature du contrat de maintenance (LTSA, MMP, etc.) ▪les performances nettes (puissance et rendement) de la (ou des) TAC, ▪le montant initial et réalisé, ▪le périmètre. Le nombre minimal de références doit être supérieur à 3. Le candidat pourra démontrer sa capacité par tout autre moyen équivalent. Critère n°7: Volet maintenance du contrôle-commande Le candidat justifie qu'il dispose d'une expérience d'au moins 10 ans, en Europe, dans le maintien en condition opérationnelle (MCO) et le maintien en condition de sécurité (MCS) d'un système de contrôle-commande d'une centrale électrique comportant une architecture avec niveau 1, niveau 2 (système virtualisé) et des interfaces avec des systèmes externes (RTU). A ce titre, le candidat présente une liste des contrats de MCO/MCS exécutés ou en cours pendant les 5 dernières années et indique notamment pour chaque contrat : ▪son organisation de planification, de logistique, d'exécution (part sous-traitée en montant et périmètre d'activité sous-traitée), en particulier pour assurer un service d'assistance efficace à distance et une réactivité et qualité d'intervention sur site ▪les années de réalisation, ▪le nom du client, ▪le montant initial et réalisé, ▪le périmètre. Le nombre minimal de références doit être supérieur à 3. Le candidat pourra démontrer sa capacité par tout autre moyen équivalent. Il-kriterji se jintużaw biex jintgħażlu l-kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura

Informazzjoni dwar it-tieni stadju ta' proċedura b'żewġ stadji:

Il-proċedura se ssir fi stadji suċċessivi. F'kull stadju, xi parteċipanti jistgħu jiġu eliminati

5.1.10. Kriterji tal-għoti

Kriterju:

Tip: Prezz

Isem: Critère prix

Deskrizzjoni: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution.

Ġustifikazzjoni għan-nuqqas ta' indikazzjoni tal-koeffiċjent tal-korrezzjoni tal-kriterji tal-għoti:

Tous les critères sont énoncés dans les documents de la consultation.

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Indirizz tad-dokumenti tal-akkwist: <https://pha2.edf.com>

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: <https://pha2.edf.com>

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-parteeċipazzjoni: Franciż

Katalogu elettroniku: Mhux permessa

Huma meħtieġa firma jew sigill elettroniku avvanzat jew kwalifikat (kif definit fir-Regolament (UE) Nru 910/2014)

Varjanti: Permessa

Deskrizzjoni tal-garanzija finanzjarja: Une garantie à première demande est exigée.

Skadenza biex jintlaqgħu t-talbiet għall-partecipazzjoni: 06/03/2026 16:00:00 (UTC+01:00) Ħin tal-Ewropa Ċentrali, Ħin tas-sajf tal-Ewropa tal-Punent

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettaq fil-qafas ta' programmi ta' impjegi protetti: Le Kundizzjonijiet relatati mat-twettiq tal-kuntratt: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont précisées dans les documents de la consultation.

Hu meħtieġ ftehim ta' kunfidenzjalità: iva

Informazzjoni addizzjonali dwar il-ftehim ta' kunfidenzjalità: Chaque candidat s'engage à ne pas divulguer, sans l'accord écrit et préalable de l'Entreprise, les informations confidentielles qui seront portées à sa connaissance du fait ou à l'occasion du déroulement de la présente affaire sur le Portail Achats EDF et à n'utiliser ces informations que dans le cadre de l'affaire.

Dinji ta' dan il-proċedura jaqa' taħt ir-Regolament tal-Subsidji Barranin (FSR)

Fatturazzjoni elettronika: Mhux permessa

Se tintuża l-ordni elettronika: le

Se jintuża l-pagament elettroniku: le

Arrangament finanzjarju: Les offres doivent être exprimées en Euros. Les prix sont révisables. Financement sur ressources propres. Paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de facture et versement d'acomptes correspondants aux prestations réalisées. Paiement par virement selon les modalités prévues par les documents contractuels.

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ftehim qafas, mingħajr ma terġa' tinfetaħ il-kompetizzjoni

Ġustifikazzjoni tat-tul ta' żmien tal-ftehim qafas: Durée de l'accord carde justifiée par le besoin d'amortissement de l'investissement sur les installations par le titulaire

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Organizzazzjoni tal-medjazzjoni: Médiateur du groupe EDF

Organizzazzjoni tar-rieżami: Tribunal Judiciaire de Paris

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: Les procédures de recours applicables sont : - Le référé précontractuel (CPC, art 1441-1 et 1441-2) qui peut être exercé jusqu'à la signature du marché ; - Le référé contractuel (CPC, art 1441-3 et 1441-3-1) qui peut être exercé dans un délai de : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ; ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié.

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist: EDF SA
Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami: Tribunal Judiciaire de Paris

Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-partecipazzjoni: EDF SA

Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti: EDF SA

8. Organizzazzjonijiet

8.1. ORG-0003

Isem uffiċjali: Médiateur du groupe EDF

Numru tar-reġistrazzjoni: 552 081 317 T

Indirizz postali: TSA 50026

Belt: Paris CEDEX 08

Kodiċi postali: 75 804

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Paris (FR101)

Pajjiż: Franza

Email: mailgenerique@mediateur.edf.fr

Telefown: +33 140422222

Indirizz tal-internet: <https://mediateur.edf.fr/mediation?id=mediateur>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Organizzazzjoni tal-medjazzjoni

8.1. ORG-0004

Isem uffiċjali: Tribunal Judiciaire de Paris

Numru tar-reġistrazzjoni: 17750111101763

Indirizz postali: Parvis du Tribunal de Paris

Belt: Paris Cedex 17

Kodiċi postali: 75859

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Paris (FR101)

Pajjiż: Franza

Email: tj-paris@justice.fr

Telefown: +33 144325151

Indirizz tal-internet: <https://www.tribunal-de-paris.justice.f>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Organizzazzjoni tar-rieżami

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami

8.1. ORG-0005

Isem uffiċjali: EDF SA

Numru tar-reġistrazzjoni: 552 081 317

Dipartiment: Direction des Achats Groupe

Indirizz postali: DACI - Département achats Grand-Paris 4 rue Floréal 75017

Belt: PARIS

Kodiċi postali: 75017

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Paris (FR101)

Pajjiż: Franza

Punt ta' kuntatt: M MERLEY DACI Grand-Paris

Email: maxence-m.merley@edf.fr

Telefown: +33 147652600

Indirizz tal-internet: <http://www.edf.fr>

Endpoint tal-iskambju ta' informazzjoni (URL): <https://pha2.edf.com>

Profil tax-xerrej: <https://pha2.edf.com>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Xerrej

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist

Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-partekipazzjoni

Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti

8.1. ORG-0000

Isem uffiċjali: Publications Office of the European Union
Numru tar-registrazzjoni: PUBL
Belt: Luxembourg
Kodiċi postali: 2417
Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Luxembourg (LU000)
Pajjiż: Il-Lussemburgu
Email: ted@publications.europa.eu
Telefown: +352 29291
Indirizz tal-internet: <https://op.europa.eu>
Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:
TED eSender

10. Bidla

Verżjoni tal-avviż preċedenti li għandu jinbidel
:
44451-2026
Raġuni ewlenija għall-bidla
:
Korrezzjoni tax-xerrej

Informazzjoni dwar l-avviż

Identifikatur/verżjoni tal-avviż: 53d0569f-c022-4224-ae54-abd71253bd74 - 01
Tip ta' formola: Kompetizzjoni
Tip ta' avviż: Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard
Sottotip tal-avviż: 17
Data ta' meta ntbagħat l-avviż: 16/02/2026 13:03:15 (UTC+00:00) Ħin tal-Ewropa tal-Punent, GMT
Lingwi li bihom dan l-avviż huwa disponibbli uffiċjalment: Franciż
Numru tal-pubblikazzjoni tal-avviż: 111311-2026
Numru tal-ħarġa tal-ĠU S: 33/2026
Data tal-pubblikazzjoni: 17/02/2026